

AUTOMNE 2022

t



PIERRE CUNY
LA GRANDE INTERVIEW



CRS 36
LA CRS 36 SE MET SUR SON 31

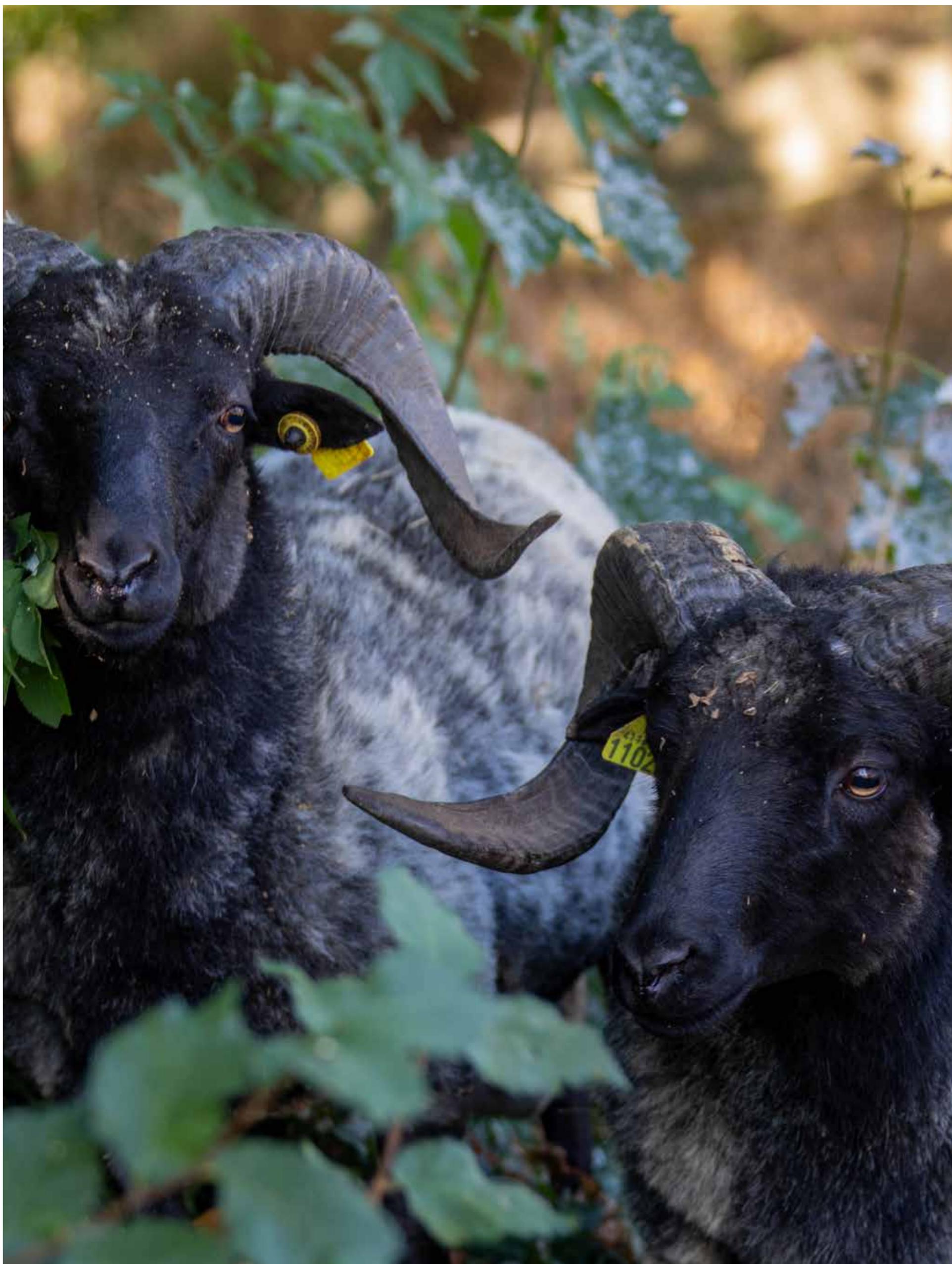


YVON BACK
UN SI GRAND SOLEIL

LE JOURNAL DE Chionville



« Automne 2022 »



L'INSTANT THIONVILLOIS

Eco-pâturage sur les bastions du Luxembourg et de la République

Édito

Chères Thionvilloises, chers Thionvillois,

Après un été marqué par des phénomènes météorologiques exceptionnels, l'heure de la rentrée a sonné. Si les records de chaleur, enregistrés lors de cette période estivale ont certes ravi les vacanciers que nous sommes, ils nous ont, encore une fois, alertés sur les aléas du dérèglement climatique. La nature a souffert de par les nombreux incendies provoqués par une sécheresse sans précédent et l'irresponsabilité d'une poignée d'individus. Face à ces modifications profondes de notre écosystème, il va nous falloir revoir radicalement nos modes de vie. Pour ma part, avec mon équipe, nous prenons et avons pris toute une série de mesures pour faire face au réchauffement climatique et réduire notre impact sur l'environnement. Végétalisation du centre-ville, isolation des bâtiments publics, économies d'eau et d'énergie, optimisation du tri sélectif, reboisement de la forêt communale, promotion des mobilités douces... autant d'actions déclinées dans notre ambitieux programme politique que nous vous avons soumis et pour lequel vous nous avez fait confiance. Soyez assuré, qu'avec mon équipe, je prendrai toutes les décisions nécessaires pour faire face à cette crise énergétique sans précédent. Ce

qui marque aussi cette rentrée 2022/2023, c'est l'inflation qui altère fortement le pouvoir d'achat de beaucoup d'entre vous et particulièrement les foyers les plus modestes. Si les mesures gouvernementales ont participé à en limiter les effets notamment sur le prix de l'énergie, là aussi il va falloir repenser nos modes de consommations. Si un maire n'a pas le pouvoir de contrecarrer les conséquences des soubresauts de l'économie mondiale, il peut toutefois agir à son échelle. Aussi à Thionville, le prix de la cantine scolaire reste inchangé et le taux de la taxe foncière ne sera pas augmenté. Par ailleurs, malgré l'impact considérable des hausses tarifaires sur le budget communal, j'ai décidé de maintenir le cap de nos investissements. Car mettre en veille nos projets structurants, regroupés sous la bannière « Thionville 2030 », aurait tout simplement pour effet de compromettre l'avenir de notre cité. Je reste persuadé qu'ensemble nous saurons surmonter cette conjoncture morose et nous projeter, avec confiance, vers des lendemains plus prospères.



Pierre CUNY
Maire de Thionville
Président de la Communauté d'Agglomération
Portes de France-Thionville
Conseiller Départemental de Moselle

Sommaire

URBANISME P.4 À 7

SPORT P.8

THONVILLOIS P.9

UN AGENT, UN MÉTIER P.11

ENSEIGNEMENT P.12

CULTURE P.14&15

ENVIRONNEMENT P.16&17

INTERVIEW PIERRE CUNY P.18&19

ÉCONOMIE P.23

UNIVERSITÉ P.25

TRAVAUX P.26

MÉMOIRE AU PRÉSENT P.27 À 29

EXPRESSION DES GROUPES P.34&35

Le Journal de Thionville - AUTOMNE 2022 / Dépôt légal : AUTOMNE 2022 / Édité par Ville de Thionville / Siège : 1, rue Georges Ditsch 57100 Thionville

Mail : communication@mairie-thionville.fr / Directeur de la publication : Pierre Cuny

Rédacteur en Chef : Daniel Payntar Rédacteurs : Bruno Touveron / David Hourt / Frédéric Gaudinet / Anne Scheid

Secrétariat de rédaction : Catherine Di Filippo / Photos : Stéphane Thévenin / David Hourt

Infographie-Maquette : Christine Huther / Conception Maquette : Indola Presse

Impression : Remy-Roto S.A. / Tirage : 21 000 exemplaires

La CRS 36 va se mettre sur son 31

Pour les promeneurs cheminant en direction du fort de Guentrange, ces longs bâtiments blancs font partie, depuis toujours ou presque, du paysage. A l'abandon depuis une dizaine d'année, les bâtiments de la CRS 36 tardaient à entamer leur transformation. Mais cela va changer sous peu.

Connus des Thionvillois aimant profiter d'un coin de nature sur les hauteurs de Guentrange, les bâtiments de la CRS 36 semblent avoir toujours été là. Et pour cause, construits en 1908 sous l'annexion allemande afin de servir de caserne, les lieux ont ensuite connu plusieurs vies : tantôt école puis logements, c'est en 1954 que l'État y installe une unité de la Compagnie Républicaine de Sécurité. Une situation qui a demeuré jusqu'en 2012, date du départ de la maréchaussée pour Châtel-Saint-Germain.

Et depuis ? plus rien. Ou presque. En effet, en mai 2021, la Ville de Thionville a fait le choix d'une mise en concurrence de promoteurs afin de trouver le projet permettant d'imaginer un nouvel avenir au

site. En tout, 14 réponses sont arrivées sur le bureau du Pôle Stratégie Urbaine et Numérique. « Mais 2 d'entre elles sont malheureusement arrivées hors délai », précise-t-on. Finalement, « le 8 avril 2022, un jury composé d'élus (de la majorité et de l'opposition) et un autre composé de techniciens (parmi lesquels l'Établissement Foncier Public du Grand Est, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle, des riverains, un technicien de la ville, l'association Guentrange Patrimoine et Avenir, N.D.L.R.) se sont vus présenter les quatre projets retenus. Après analyse, le 26 juin a été le jour du choix. Après délibération, et sans concertation, les deux jurys ont fait le même choix », éclaire Roger Schreiber.



Le choix, basé sur cinq critères que sont le prix, la performance environnementale du projet, l'intégration paysagère, le nombre de logements proposés et enfin l'aspect environnemental avec la dépollution du site dont le coût est estimé à 600 000 €.

Au final, c'est le projet du groupement Icade qui a été retenu. « *C'est un projet d'une soixantaine de logements, mêlant du collectif et des maisons individuelles ainsi que quelques villas.* » Aux dires de l'élu, ce qui a surtout séduit, c'est « *l'architecture proposée. Quelque chose qu'on ne retrouve pas à Thionville. Résolument contemporain. Il y a une cohérence du projet entre l'urbanisme, l'aménagement de ce site et l'architecture des bâtiments.* »

Annoncé comme laissant la part belle à la verdure, le projet présenté ambitionne de s'intégrer autant que possible à la nature des alentours, tout

en réduisant l'imperméabilisation des sols par le biais d'aménagements spécifiques. « *Sur le plan environnemental, le projet va au-delà des obligations réglementaires en limitant, par exemple, l'imperméabilisation des sols.* ». A l'heure actuelle, l'objectif est la signature du rachat des terrains à l'EPFGE et leur revente à Icade pour 2023. Du côté du promoteur, c'est le dépôt des permis de construire qui sera à l'ordre du jour. « *Avant cela, il va falloir plusieurs passages en conseils. Des conditions suspensives seront ajoutées comme la purge des permis de construire, des analyses supplémentaires des sols, etc...* ». Pour voir les habitations sorties de terre, rendez-vous en 2025. DH



Il était une fois le passé quand les casernes cèdent la place à des bâtiments civils

Avec l'Annexion, les militaires germaniques prennent possession du territoire nouvellement conquis en y construisant de nombreuses casernes pour les différents régiments.

Surplombant la ville de sa masse imposante le Feste Gentringen sort de terre et est confié aux artilleurs qui, pour leur plus grand confort, se voient attribuer de belles casernes flambant neuves dans un style de maisons à colombages. Le casernement du Crève-Cœur est construit par les Allemands, en 1908, dans le cadre du groupe fortifié de Guentrange. Jusqu'en 1918, il est occupé, par roulement, par une des quatre compagnies d'artillerie à pied, cantonnées au fort.

Entre 1918 à 1930, les bâtiments sont vidés, avant qu'une unité d'infanterie française y séjourne jusqu'en 1939. Réinvestie par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale, la caserne est rachetée par la Ville de Thionville, en 1948, pour y organiser des colonies de vacances municipales.

La direction éducative du Centre est confiée à Lucien Houcheringer, instituteur et directeur de la philharmonie, qui avait déjà suivi, l'année précédente, la colonie de Thionville-Vacances en Allemagne comme moniteur-infirmier. Début juillet, de nombreuses personnalités sont invitées à visiter les locaux qui hébergeront cet été la « Colonie municipale de vacances » dite du « Crève-Cœur ». A cet effet, un autobus de l'entreprise Kieffer Frères, stationné Cour du Château, est mis à la disposition des invités. Au cours de cette manifestation, l'adjoint au maire fait un discours dans lequel il fait état du travail effectué. Il rappelle que les casernes ont été occupées par 3 armées en 4 ans : en 1940 par l'armée française qui a quitté précipitamment les lieux, ensuite par la Wehrmacht y est venue et a créé un camp d'internement pour Bessarabiens et enfin par les Américains. Il précise que le bombardement de 1944 avait fait beaucoup de dégâts. Un travail acharné a permis de réaliser en un laps de temps extrêmement court toute l'installation nécessaire

au bon fonctionnement de la colonie : cuisine, réfectoire, lavabos, salles de fêtes, logement du personnel, vestiaires, salle de moniteurs, cinéma, cour de jeux et piscine

Rapidement des problèmes financiers se font jour. Ne fonctionnant que 2 mois dans l'année, la structure n'a pas les moyens suffisants pour entretenir les différents bâtiments. Pour pallier le manque d'argent, plusieurs solutions sont proposées : la création d'une école de plein-air, un centre de formation professionnelle pour jeunes filles, un centre de convalescence. Finalement, c'est la demande de location par la Sollac qui trouvera un écho favorable auprès des élus municipaux. La société sidérurgique, qui est en pleine expansion, prévoit en effet de louer les locaux sur 2 ans afin de pallier le manque de logement. Dans l'urgence, les chefs de famille seront ainsi logés en célibataire. Cette requête n'est pas pour déplaire aux élus qui voient là un moyen de donner une utilisation rationnelle à ces bâtiments.

En 1954, la Ville décide de vendre l'ensemble des bâtiments à l'Etat pour y installer la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) numéro 72. Dans un premier temps c'est un détachement qui se voit affecter à Thionville avant que toute l'unité occupe les lieux et finisse par devenir, en 1963, la CRS 36.

La CRS 36 va ainsi faire partie du paysage de Guentrange pendant plus d'un demi-siècle, avant d'être déplacée à Châtel-Saint-Germain, en 2012. Les bâtiments seront ensuite laissés à l'abandon, squattés, et même incendiés en novembre 2015, avant d'être dépollués, en 2016 et 2017. Par sécurité, un bâtiment de 400 m² est rasé.

Le site est racheté par l'Établissement Public Foncier de Lorraine, mandaté par la Ville de Thionville pour mener des travaux. En 2021, la municipalité lance un appel à promoteurs et constitue un jury composé d'élus la majorité, d'élus de l'opposition, et de riverains. FG





Volkrange

Un appel à projets pour trouver un repreneur

A un jet de pierre du château de Volkrange, dominant la pelouse située en plein cœur de l'écrin de verdure du parc éponyme, l'hôtel est un des bâtiments emblématiques du lieu. Inoccupé depuis 2021 suite au départ de l'exploitant VTF Vacances, la Ville de Thionville cherche aujourd'hui un repreneur.

Pour celles et ceux qui prennent le temps de venir flâner sur les chemins du parc de Volkrange, difficile de rater l'hôtel VTF. Seulement voilà, impossible d'y prendre un quelconque repas ou d'y passer une nuit, le bâtiment est aujourd'hui inoccupé. Si la Ville de Thionville en est bien propriétaire, l'exploitant a plié bagages en 2021. « Aujourd'hui, nous souhaitons valoriser ce lieu qui se trouve au milieu d'un parc aux qualités naturelles exceptionnelles », souligne Roger Schreiber, adjoint à l'urbanisme. Il faut dire, entre son château médiéval, le parcours de l'eau, l'arboretum à venir et les différents bâtiments constituant le patrimoine de l'hôtel, le potentiel est bien là.

Afin de redonner du lustre à l'établissement, à la fin du mois de juillet 2022, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé afin de permettre « à d'éventuels exploitants de se faire connaître et de proposer un projet d'exploitation et de remise en valeur du site ». In fine, cela permettra à la Ville de Thionville de rester propriétaire du bien tout en s'assurant

qu'il ne dépérisse pas. Toujours en cours, cet appel se terminera à la fin du mois de septembre 2022. « Nous souhaitons offrir aux visiteurs une offre d'hôtellerie et de restauration qui soit en mesure de faire vivre le parc tout au long de l'année ».

A cette fin, plusieurs critères ont été définis pour choisir le candidat idéal : les développements proposés pour la transformation du site, la gamme d'hôtellerie, le type de restauration mise en place, les animations proposées, les améliorations architecturales des bâtiments et de leurs annexes, un volet financier avec les investissements prévus, les animations proposées et leur périodicité... « Il faut aussi qu'il y ait justification d'expériences similaires ainsi que le loyer proposé. Le cadre du parc nous rend d'autant plus attentifs à la qualité du projet ».

Après analyse et sélection des projets, le choix final sera fait par un jury composé d'élus de la majorité et de l'opposition ainsi que de différents acteurs locaux et culturels. La suite au prochain épisode. DH

La nature pour terrain de sport

Si la plupart des gens connaît le Triathlon, le Cross Triathlon, ou encore appelé le Triathlon Nature, est moins connu du grand public. Cette discipline, à l'instar de sa grande sœur, combine 3 épreuves dérivées de la nage, du vélo et de la course à pied. Un sport complet dans lequel Lucile Winter excelle.

Les premiers pas dans cette discipline encore confidentielle, Lucile les a faits avec un ami, Jérôme Tocut, qui l'a d'abord initiée au VTT, sur un vélo fabriqué spécialement pour elle par son frère Damien, avant de l'emmener petit à petit vers le Cross Triathlon. En très peu de temps, Lucile a obtenu de très bons résultats et vient de se qualifier pour les prochains championnats du monde qui se dérouleront, en octobre prochain, dans la petite bourgade italienne de Molveno. Son billet pour la péninsule italique, elle l'a décroché en finissant 1ère de sa catégorie d'âge des 25/29 ans à ces Championnats d'Europe organisés au Portugal. La compétition s'annonce âpre avec en moyenne, selon le parcours, 1,5 km de natation en eau vive, 40 km de VTT et 10 km de trail. Une épreuve loin de décourager Lucile qui s'entraîne avec acharnement sous l'œil avisé et les bons conseils de sa coach Alexandra et de son mentor Jérôme. Plus récemment notre jeune athlète thionvilloise s'est illustrée en Tchéquie, lors de la dernière session de la compétition labellisée Xterra

par l'organisateur des compétitions, en montant 2 fois sur le podium. Pour Lucile, le Cross Triathlon reste avant tout un loisir dans lequel elle s'épanouit même si elle avoue, avec franchise, en être devenue addict. Une addiction saine qui pousse au dépassement de soi et lui procure avant tout du plaisir. Mais cette passion a un coût. Entre l'inscription, les déplacements, l'hébergement et l'alimentation, pour sa participation aux prochains championnats du monde, le budget se monte à plus de 1000 € qu'elle autofinance à 100%. Pour ses courses d'endurance, Lucile a pour objectif 1er de finir le parcours avant celui de rechercher un résultat si ce n'est celui de battre ses records personnels. Pour en arriver là, elle sait pouvoir compter sur un cercle familial et d'amis qui l'accompagne lors des compétitions et qui lui donne la force d'aller au bout d'elle-même tout au long d'un parcours sans fin où se mêlent bien-être et souffrance, avec l'adrénaline pour stimulant. DP





© Crédit photo Fabien Malot

Yvon Back

Un si grand soleil

Son nom ne vous ne dira sans doute rien, mais son visage vous est certainement familier. Comédien depuis plus de 30 ans, Yvon Back est né à Thionville où il a passé toute son enfance et son adolescence avant de rejoindre, à 20 ans, la capitale pour y embrasser, et y réussir, une carrière d'acteur.

Ca cartonne sur France 2 avec plus de 4 millions de spectateurs à chaque épisode, *Un si grand soleil* a fait, depuis 2018, une entrée fracassante dans le quotidien télévisuel des Français. Mais pas que. La série est aussi diffusée par TV5 monde, qui couvre 150 pays à travers le globe, et une version espagnole, rebaptisée « *Amor de Amores* » dans la langue de Cervantes, est diffusée sur tout le continent américain. C'est dire qu'Yvon Back, alias le commissaire Becker, a une notoriété qui dépasse largement le pays des 3 frontières de ses origines. Il a vu le jour à la clinique du Parc de Thionville en 1961. Il y fera toute sa scolarité, de la Milliaire au Lycée Hélène Boucher avec une incursion de courte durée, au Lycée technique de Talange qui l'a définitivement immunisé contre les métiers de l'industrie. Sa voie était ailleurs du côté des arts et spectacles. Un peu par hasard, avec une bande de potes accros au 7^{ème} art, il endosse le rôle principal d'un astronaute russe dans un long métrage de science-fiction tourné au format Super 8. Et c'est le déclic. Une fois le film projeté au Théâtre Municipal, Yvon se souvient que le regard des gens sur lui avait radicalement changé « *Soudain, je devenais un mec intéressant parce que j'avais été dans un film qu'ils ont vu. Et je me suis dit : c'est chouette ce métier* ». Et c'est comme ça que l'aventure a commencé. Au

début des années 80, il monte à Paris et entreprend sa formation au sein de la prestigieuse école des Cours Florent tout en vivant de petits boulots à la manière des saltimbanques qui rêvent de crever l'écran ou de brûler les planches. Et ça marche après seulement quelques années de galère. Il fait ses 1ers pas au cinéma sous la direction de Francis Huster aux côtés de Béatrice Dalle (*On a volé Charlie Spencer*) et puis obtient un rôle principal dans le téléfilm « *Le parasite* » de Patrick Dewolf avec Michel Aumont. Sa carrière est lancée. Yvon Back a depuis bien roulé sa bosse avec plus de 20 longs métrages et plus de 40 téléfilms à son compte. Les téléfilms sont son terrain de prédilection avec une présence remarquée dans le best of de la discipline comme *Joséphine ange gardien*, une femme d'honneur, les *Cordiers juge et flic* ou encore le commissaire *Magellan*. Avec *Un si grand soleil*, Yvon Back peut se targuer d'être, avec le commissaire *Maigret*, l'un des plus célèbres « vrai/faux » flic de France. Son dernier passage à Thionville remonte à 2001 où il est venu présenter, en avant-première, à la Scala le film « *Les Portes de la Gloire* » de son pote et acolyte thionvillois, Christian Merret-Palmair, avec Benoît Poelvoorde en tête d'affiche. Resté très attaché à Thionville, on l'apercevra peut-être un jour sur la terrasse du Beffroi, le bistrot des 400 coups de son adolescence. DP

THIONVILLOIS

Chorale OPPERA

DIMANCHE
09/10
THÉÂTRE DE THIONVILLE **15^H**



BILLETTERIE
THÉÂTRE DE THIONVILLE
JUSQU'AU 30/09 : 15€
TARIF NORMAL : 20€
ENFANTS : 2€

SOLISTES

FLORIAN LACONI **TÉNOR**
LAUREEN STOULIG-THINNES **SOPRANO**

**DIRECTION
ARTISTIQUE**

**SÉBASTIEN
BECK**

CHORALE **O.P.E.R.A.** DE THIONVILLE - DIR. GABRIEL HOFFMANN
CHORALE **AMATYS** DE YUTZ - DIR. WILLY FONTANEL
L'ORCHESTRE **PHILHARMONIQUE** DE THIONVILLE



PROJET ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN FINANCIER ET/OU LOGISTIQUE DE LA VILLE DE THIONVILLE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE



Gilbert Guglietti

Ma nouvelle vie en short et tonggs

Gilbert Guglietti affiche sur son CV plusieurs vies professionnelles. Une formation dans la chaudronnerie qui l'a immunisé d'un métier qui n'était pas fait pour lui, 25 ans de back-office dans une banque au Luxembourg, gérant d'un bar à vins en centre-ville, le voilà propulsé responsable du camping municipal de Thionville.

D'une nature enjouée doublée d'un franc-parler à la Gainsbourg, Gilbert a repris les rênes du camping suite au départ en retraite de la charismatique Lisbeth Winckel. Ce nouveau costume lui va plutôt bien. De son expérience de la banque et du commerce, il a conservé une maîtrise parfaite de l'anglais et un sens du contact parfaitement aiguisé. Des qualités indispensables pour assurer la gestion d'un équipement qui accueille pléthore de touristes pendant la période estivale. Des touristes, pour la plupart étrangers, qui font étape à Thionville sur la route des vacances. Avec une majorité de Hollandais, le camping a affiché complet depuis sa réouverture en juin dernier. Il faut dire que son cadre exceptionnel, aux confins du parc Napoléon et de la Moselle, lui confère un charme incontestable et incon-

testé. Quarante emplacements à l'ombre des arbres centenaires du parc, un tarif attractif et une proximité du centre-ville confèrent au camping un statut digne de plusieurs étoiles. Gilbert reste très vigilant sur le respect de la tranquillité de ses hôtes. Des vacanciers, qui après des kilomètres avalés sur l'asphalte de leur périple, aspirent au calme et au repos. En toute logique, il est plutôt réfractaire aux animations qui font légion dans la série télévisée « Camping Paradis ». Cela dit, il n'exclut pas d'organiser, la saison prochaine, un brunch du dimanche matin qui permettrait à des viticulteurs locaux de promouvoir les vins de Moselle. Car, ne l'oublions pas, un camping est aussi, à sa manière, une annexe des offices de tourisme. Sur le pont 7 jours sur 7 de mai à septembre, Gilbert apprécie sa nouvelle vie en short et tonggs. DP

Pas de vacances pour les travaux

Pour les quelque 3451 élèves de Thionville, ainsi que tous ceux de France et de Navarre, septembre c'est l'occasion d'une première rentrée pour certains, d'un retour sur les bancs de l'école pour d'autres. Néanmoins, l'été n'est pas pour autant synonyme d'inactivité dans l'enceinte des écoles thionvilloises. Travaux, nouveautés, il est temps de faire le point.

Après les deux années de pandémie et leur lot de perturbations, la rentrée 2022 se place dans un semblant de normalité. Pas d'échelonnage de retour en classes au programme et peu ou pas de mesures sanitaires. « *Le masque n'est plus obligatoire, même si le lavage des mains reste d'actualité* », souligne Emmanuel Bertin, adjoint à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Du côté des ouvertures et fermetures des classes, une précision est à apporter, si l'école élémentaire Gérard Clément d'Éutrangé connaît une ouverture de classe, une fermeture est à enregistrer au sein de l'école élémentaire de la Petite saison. Une seconde également à l'école Victor Hugo, néanmoins celle-ci ayant fusionné avec la Petite Lor, il n'y a pas de perte d'élèves, il s'agit donc dans les faits d'une normalisation. Ainsi, au total, la ville de Thionville comptait près de 3400 élèves prévus pour cette rentrée 2022. Pour ce qui est de la restauration scolaire, les chiffres sont sensiblement les mêmes qu'en 2021-2022 avec une augmentation pour les maternelles.

Des travaux ont également eu lieu au sein du patrimoine scolaire avec, toujours en tête, « *la question de l'amélioration énergétique et l'accessibilité PMR dans le cadre du programme ADAP (Agenda d'accessibilité programmée)* », souligne Sébastien Gerroldt, directeur du Patrimoine Bâti. Ainsi, à l'école de Guétrangé, le périscolaire a fait l'objet d'une importante réfection. L'extension de l'école ayant été inaugurée au mois de mars, des salles ont été libérées dans ce bâ-

timent qui va être exclusivement dédié au périscolaire. Exit donc le sous-sol où les élèves se réunissaient jusqu'alors et place à des espaces entièrement rénovés, le tout dans un bâtiment désormais 100% accessible où « tout a été refait à neuf ».

De son côté, l'école Robert Desnos a eu droit à une réfection complète de son isolation extérieure, tandis que l'école maternelle Victor Hugo a vu ses menuiseries remplacées. Pour sa part, la salle de jeu de la maternelle Jacques Prévert a aussi eu droit à son lifting. Enfin, le patio de l'école Les Coquelicots a été réaménagé afin d'être accessible aux PMR. Pour l'école élémentaire des Basses-Terres, si elle a bénéficié de nouveaux sanitaires aux normes PMR ainsi que d'aménagements spécifiques, elle a aussi accueilli le plus gros chantier de l'année (et qui devrait se prolonger encore un peu) avec l'installation d'un ascenseur extérieur. « *Il n'était pas possible de faire rentrer ses travaux dans les six semaines de l'été, il faut donc les poursuivre au-delà.* » DH

La rentrée en chiffres

- 3451 écoliers dont 2106 en élémentaire et 1345 en maternelle,
- 94 classes en primaire et 54 en maternelle,
- 750 repas/jour encadrés par 85 animateurs.



TM

SYMPHONIQUE
DE THIONVILLE
- MOSELLE

direction
Salvatore Perri

avec
la **MAÎTRISE**
de la **CATHÉDRALE**
de **METZ**

direction
Christophe Bergossi

au profit du
TELETHON

RESERVATIONS

03 82 83 01 24

TARIF UNIQUE 10€

www.theatre.thionville.fr

11
NOV.

2022

15H

**THÉÂTRE DE
THIONVILLE**

 @lesymphoniquetm

 @symphoniquetm



Moselle
L'Europe département



© M. Müller - W. J. 2022

E

Symphonie Tempo Harmony

R

Au Théâtre Municipal et partout où il se produit, l'orchestre ambitionne d'offrir un projet musical de grande qualité à tous les publics, avec pour vocation artistique une action musicale tant vers les musiques d'aujourd'hui que traditionnelles.

U

L'identité orchestrale est guidée par la volonté de présenter un répertoire diversifié et accessible, basé sur le répertoire symphonique des origines à nos jours, mais ouvert aussi au jazz symphonique, à la comédie musicale ainsi qu'à la musique de film et de variété. Fort d'une soixantaine de musiciens professionnels, on y retrouve de nombreux professeurs du Conservatoire de Thionville et de toute la région. Sur le plan pédagogique, c'est aussi la possibilité d'intégrer les élèves les plus méritants ou futurs professionnels en devenir et s'enrichir auprès de virtuoses aguerris. C'est en 2012 que l'Orchestre a été créé en présence et sous le parrainage de Jean-Claude Petit, l'un des plus grands compositeurs de musique de film, notamment césarisé pour *Cyrano de Bergerac*. En 2016 et 2019, l'orchestre accompagne *Sarah Nemtanu*, premier violon solo de l'Orchestre National de France et concertiste internationale reconnue par les meilleurs de sa génération. En 2018, l'orchestre se produit avec *Jane Birkin* dans le cadre de sa tournée mondiale « Gainsbourg Symphonique ».

En 2021, *Fanny Azzuro*, jeune pianiste talentueuse multi-récompensée, s'unit à l'orchestre pour une série de concerts Gershwin au succès retentissant.

En 2022, l'orchestre invite *Laurent Korcia*, immense violoniste lauréat des Victoires de la Musique pour le prodigieux concerto de Sibelius. Désormais intitulé **Le Symphonique de Thionville – Moselle**, l'orchestre représente également le Département de la Moselle dans ses actions culturelles et bénéficie de son soutien.

Salvatore Perri à la baguette.

Multi diplômé en direction d'orchestre et de chant, il est aussi titulaire de deux licences et de deux masters de hautbois, piano et direction de chœur. A l'âge de 17 ans, il quitte l'Italie pour poursuivre ses études musicales en Autriche à l'Universität für Musik und darstellende Kunst" de Vienne. Puis il rejoint l'une des plus prestigieuses écoles d'Europe : l'Académie de Musique de Budapest, et la Hochschule

für Musik de Detmold en Allemagne. Après un retour à Rome à l'Accademia Nazionale di Santa Cecilia, il pose une nouvelle fois ses valises en Allemagne pour prendre la place de hautboïste dans plusieurs orchestres de renommée internationale : Münchner Symphoniker Saarländisches Staatstheater de Sarrebruck et le Bochumer Symphoniker. En 2015, il vit une expérience exceptionnelle aux côtés de sa compatriote Cecilia Bartoli, célèbre cantatrice mezzo-soprano avec laquelle il participe à la direction artistique de l'opéra « Iphigénie en Tauride » au Festival de Pentecôte de Salzbourg. Cette rencontre révélatrice réveille en lui la volonté de faire du chant et de la direction sa vraie vocation professionnelle. Depuis son installation en Moselle, il se fait vite un nom dans le milieu du chant choral et est rapidement sollicité pour prendre la direction de plusieurs chœurs. Son dernier spectacle « Carmina Burana » en février 2020 au Théâtre de Thionville fait salle comble et remporte un succès international via les réseaux sociaux. Actuellement, il est pianiste accompagnateur et chef de chœur au Conservatoire de Thionville. Il intervient également au sein du Projet Demos organisé par la Philharmonie de Paris et collabore avec différents ensembles vocaux et instrumentaux et devient Chef Assistant du Chœur Régional des Hauts-de-France en 2022. En tant que chef d'orchestre, il se forme dans les classes de Miguel Etchegoncelay et Theodor Guschlbauer au Conservatoire de Strasbourg, de Jean-Philippe Navarre au Conservatoire de Nancy, et obtient également un Premier Prix en direction – mention très bien – au Conservatoire de Luxembourg. Son talent préside désormais aux destinées artistiques du Symphonique de Thionville - Moselle avec pour mission de faire prospérer ce vecteur d'excellence de l'action culturelle de la ville. (Source STM)



Salvatore Perri



© Crédit photo Le Républicain Lorrain

Christophe Bergossi

Maîtrise de la cathédrale de Metz - Collège vocal – Chœur de chambre

Le **collège vocal** (chœur de jeunes de 15 à 20 ans) est fondamental dans l'apprentissage musical de base de l'école maîtrisienne, permettant la formation des futurs musiciens d'église. Il met les jeunes en relation avec le monde musical professionnel et les responsabilités d'un musicien d'église en contribuant au rayonnement de la vie musicale culturelle et culturelle du diocèse de la région. A l'issue de leur formation, certains reprennent la direction de chorales liturgiques ou même créent des manécanteries. D'autres se dirigent vers une carrière professionnelle en intégrant des ensembles vocaux (Concert Spirituel, maîtrise de Notre Dame de Paris...) ou en faculté de musicologie et classes de chant lyrique et baroque (CNR de Metz ou Lyon, Centre de musique baroque de Versailles). Après l'âge de 25 ans, la formation se développe dans

le **chœur de chambre** avec certains adultes sélectionnés. Le grand répertoire est abordé régulièrement dans le cadre de festivals dont le « Printemps des Maîtrises » avec des chefs et des ensembles professionnels reconnus.

Christophe Bergossi le Chef de chœur.

Chef de chœur, titulaire du DE de chant choral, et organiste, Christophe Bergossi est nommé en 1998 maître de chapelle à la cathédrale Saint Etienne de Metz. Sur son impulsion, de nombreuses collaborations sont concrétisées avec des grands chefs de l'interprétation du répertoire (Hervé Niquet, Pierre Cao, Olivier Schneebeli, Jean-Christophe Frish, Edward Higginbottom ou Jaume Miranda) et des maîtrises prestigieuses telles le New College d'Oxford ou l'opéra de la Monnaie de Bruxelles... Il est aussi à l'initiative du « Printemps des Maîtrises » en Lorraine, en Wallonie et au Luxembourg.



Un pari sur l'avenir !

Producteurs d'oxygène, réservoirs de biodiversité, puits de carbone..., les arbres concentrent de nombreux bienfaits, démultipliés lorsqu'ils vivent en communauté. Afin de faire profiter les habitants de cette précieuse ressource, la Ville de Thionville prévoit à partir de l'automne 2022, la plantation de micro-forêts dans les quartiers. L'opération viendra compléter la campagne de reboisement lancée il y a quelques mois par la municipalité au sein de la forêt communale.

Tout en continuant à développer l'arbre en ville et la gestion différenciée des espaces verts, la commune de Thionville souhaite à présent introduire la forêt urbaine. Adaptée aux contraintes urbanistiques, on appelle plus communément ce type de boisement, la « micro-forêt ». Un premier îlot sera implanté dans le quartier de Guentrange dès l'automne, entre le passage des Ecoliers et la route des Romains. Il occupera un terrain de 2 400 m². D'autres projets d'implantation sont à ce jour à l'étude.

Mais qu'entend-on par « micro-forêt » ?

« Une micro-forêt est une surface de petite dimension permettant de générer en 10 ans des écosystèmes autonomes sur des terrains urbanisés ou dégradés par l'Homme. Face à l'urgence climatique, elle représente une façon rapide et efficace de rendre nos villes plus viables tout en embellissant nos quartiers », explique Jean-Christophe Hamelin, délégué à la Prévention sanitaire, à l'Environnement sanitaire et à la Forêt communale à Ville de Thionville.

Cercle vertueux

La méthode privilégiée, qui s'inspire de celle qu'a développée le célèbre botaniste japonais Akira Miyawaki dans les années 70, s'appuie sur 4 grands principes :

La **densité** : il s'agit de planter de façon très dense 3 arbres en moyenne par mètre carré et d'associer dans chaque parcelle chacune des trois strates d'une forêt naturelle : arbuste, arbre de taille moyenne, grand arbre. Même si la compétition inter et intra espèces existe bel et bien, c'est la symbiose, c'est à dire l'entraide et la complémentarité des espèces, qui prime, augmentant la vitesse de pousse.

Le **caractère autochtone** des arbres : les essences locales sont privilégiées car elles sont plus adaptées au sol et donc plus résistantes aux aléas climatiques ainsi qu'aux maladies ;

La **variété** : à minima entre 15 et 30 essences différentes sont requises de façon à limiter la propagation des maladies spécifiques à certaines espèces.

Une **étude et une préparation** minutieuse du sol pour une croissance rapide et optimale des arbres. Un sol trop dur ralentit la croissance des racines et

nécessitera donc une aération préalable. Un sol pauvre imposera l'apport de fumier pour le fertiliser.

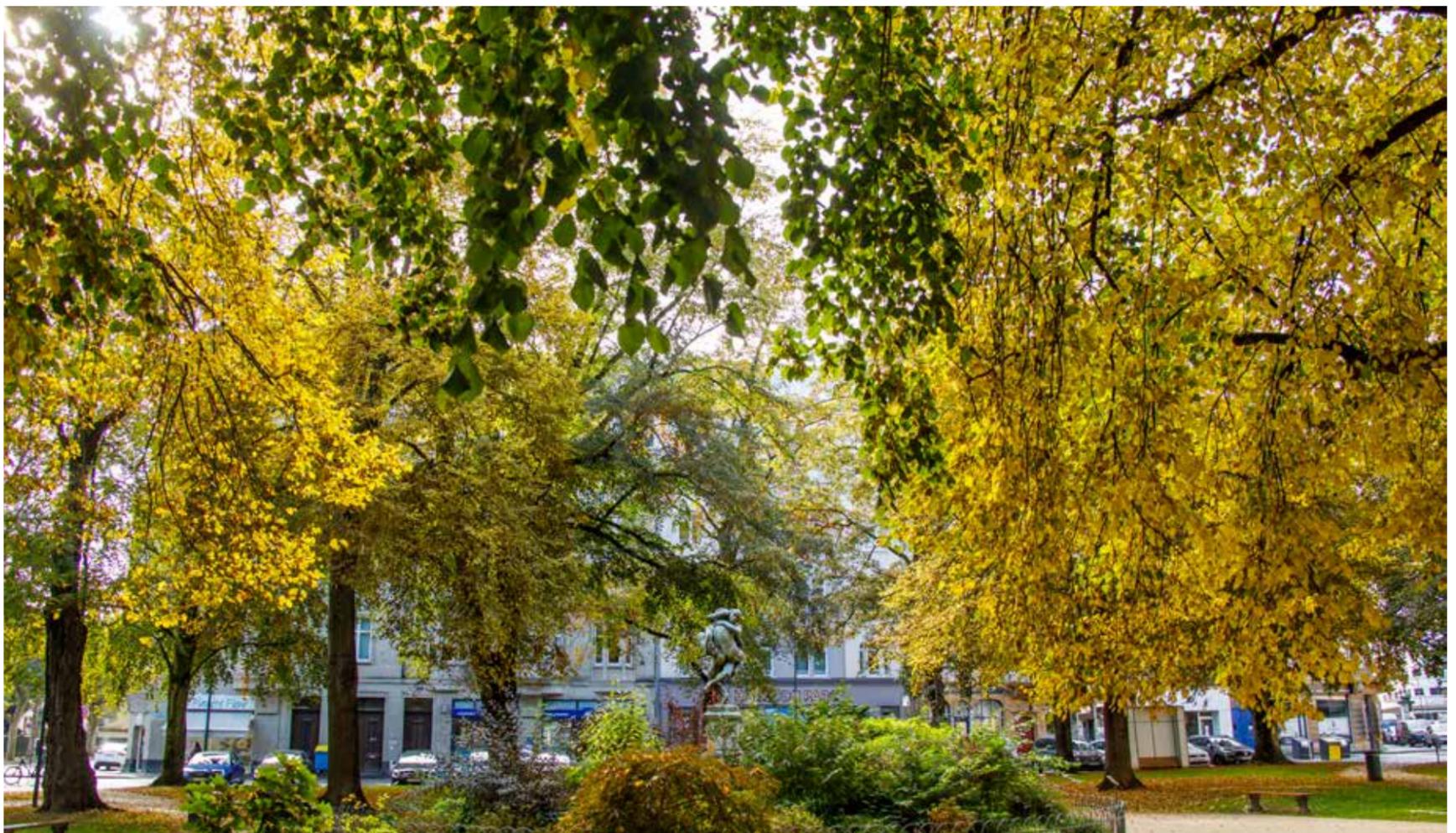
L'association de ces 4 facteurs est sensée engendrer un cercle vertueux favorisant au sein des villes et en un laps de temps minimal, une biodiversité beaucoup plus riche en termes de flore et de faune et des effets rapidement perceptibles à proximité, comme une réduction significative des particules fines et une captation accrue du CO₂, ainsi qu'une diminution de la température (entre 0,5 et 2°C). D'un point de vue social, la micro-forêt constitue également un espace très prisé de bien-être et de ressourcement pour les citoyens, dont le besoin de naturalité est aujourd'hui exacerbé.

Une démarche participative

Sur l'îlot de Guentrange, ce sont environ 5 000 arbres qui seront plantés ! La première phase de l'opération, placée sous la bannière de la campagne « une naissance, un arbre », est prévue au mois d'octobre à une date que nous ne manquerons pas de vous préciser sur le site de la ville et les réseaux sociaux. Elle associera d'une part l'ONF (Office Nationale des Forêts) pour les parties gestion et coordination du projet, et d'autre part, le service des espaces verts, assistés des associations, des écoles primaires du quartier et des habitants souhaitant y participer.

En ville et au-delà

La création de micro-forêts sur le ban communal de Thionville n'est pas une démarche isolée. Elle s'inscrit dans une volonté de renforcer la présence de l'arbre en ville et hors de la ville en cohérence avec les objectifs de la Trame Verte et Bleue. La plantation de 35 000 arbres d'essences locales dans la forêt communale fait partie des autres actions majeures mises en place par la municipalité. Rappelons que cette opération, conduite avec le soutien de l'Etat dans le cadre du plan de relance 2021-2023, fait suite aux dégâts engendrés en 2021 par la sécheresse et les ravageurs associés (scolytes, chenilles...) dans la deuxième forêt du département en termes de superficie a été victime. **AS**



Redécouvrir le ciel de nuit

Environ 30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés se sont adaptés à la vie nocturne ; en modifiant les cycles naturels jour/nuit, l'éclairage perturbe le fonctionnement des espèces vivantes.

Cette pollution touche tous les groupes et tous les milieux, en fragmentant ou supprimant des habitats, en perturbant le comportement des espèces, en altérant les repères des animaux... et des humains

La démarche qui porte le nom de « trame noire » a pour objectif d'opter pour un éclairage adapté à l'usage des espaces et de réduire les impacts négatifs de l'éclairage sur l'environnement.

La trame noire expérimentée depuis la mi-août à Guentrange va être prolongée jusqu'à fin septembre, et très probablement étendue au quartier du Val Marie à l'automne.

Le Comité de Transition Ecologique s'est saisi de cette problématique pour accompagner la Ville dans la définition de son plan d'actions et de communication.

Chacun peut participer à son niveau à cette démarche de protection de la biodiversité et d'économie d'énergie ; vitrine et enseigne, zones résidentielles ou encore stationnement privé. AS



Gestion des déchets

Tous les emballages se trient... même à l'école

Dans l'Agglomération tous les emballages se trient, ainsi dans les cours d'école de Thionville les corbeilles destinées aux ordures ménagères sont substituées et complétées par une corbeille de tri des emballages et papiers.



Avec le soutien de l'inspection de l'Education Nationale, les enfants ont été sollicités pour la création de la décoration de cette corbeille. Bonhommes et gentils monstres ont ainsi fait leur apparition.

Jeter les emballages dans les ordures ménagères nous prive de matière première pour la fabrication de nouveaux emballages mais oblige surtout à puiser dans des ressources naturelles

Cette opération, accompagnée financièrement par Citéo et l'ADEME, permet de sensibiliser les enfants à l'utilité de ce geste ; ils sauront ainsi le reproduire à la maison.

Le programme de transition écologique c'est aussi :

- Le rétablissement du parcours de l'eau au parc de Volkrange ;
- La sauvegarde de la forêt communale avec un programme de replantation exemplaire ;
- La végétalisation des espaces publics (écoles, projet de lutte contre les îlots de chaleur en cœur de ville) ;
- La gestion différenciée des espaces verts accompagnée d'une campagne « je reviens en ville », éco pâturage sur les bastions ;
- La Favorisation de l'habitat des chiroptères et des oiseaux à travers l'installations de nichoirs ;
- La sensibilisation au développement durable dans les écoles et lors des manifestations environnementales.

QUEL AVENIR POUR NOTRE FORET ?

Conférence

Mardi 4 octobre 2022 à 19h30
animée par le Dr Lionel DORVEAUX

Salle des Capitulaires du Beffroi
1, place Anne Grommerch - 5100 THIONVILLE

Entrée et collation : 12 €

Inscription auprès de M. Thierry Beaucourt au 06.88.15.54.63
my.weezevent.com/conference-quel-avenir-pour-notre-foret



Faire de Thionville une ville

A l'occasion de l'inauguration de la Passerelle de l'Europe le 12 juillet dernier, Pierre Cuny, Maire de Thionville est revenu sur ce projet hors norme

La Passerelle de l'Europe a été l'un des grands projets de la Ville de Thionville de ces dernières années, quelle en a été l'origine ?

Depuis de très nombreuses années, celles et ceux qui ont été en responsabilité à Thionville imaginaient développer la ville non plus dos à la Moselle, mais face à elle.

Ce projet a été imaginé de façon proche de notre époque sous la mandature de Paul Souffrin, nous avons retrouvé des esquisses d'une passerelle qui partait quasiment du lieu actuel.

Je pense que, lorsque nous avons travaillé notre projet politique en 2014 avec Anne Grommerch, l'idée était un peu différente. Nous avons imaginé pouvoir accrocher une passerelle sous le pont des Alliés. Techniquement c'était quasiment impossible pour une fonctionnalité qui avait finalement peu d'intérêt : on continuait à recentrer sur le pont des Alliés toute la circulation et la mobilité.

En 2016, lorsque j'ai été maire, j'ai repris complètement ce projet avec l'ensemble de mes équipes et l'ai fixé comme élément structurant pour Thionville 2030.

Est-ce que la volonté affichée de faire un ouvrage d'art de cette passerelle traduit celle de transfigurer Thionville ?

Absolument. Il suffit de voir sur cette passerelle le nombre de gens qui font des selfies. Il s'agit désormais d'un symbole fort, au même titre que le Beffroi, de la ville de Thionville du XXI^e siècle. Je crois que ce symbole est double. Il y a à la fois un changement complet de l'image de la ville qui était, il faut le dire, plutôt endormie. Là, aujourd'hui, nous avons vraiment une dynamique imposée par cet ouvrage d'art, mais aussi un symbole fort en termes de transition écologique et en termes de mobilité, que nous devons développer au maximum sur notre ville. C'est vraiment un symbole, mais il sera entouré par ses deux grands frères. Le premier pont qui part du parc Napoléon et arrive sur la rive droite permettra à Citézen (le futur bus à haut niveau de service, N.D.L.R.) d'accéder à la gare et le deuxième pont, en construction, qui enjambe les voies ferrées va permettre de relier,

au-delà de la ville de Yutz, tout le campus universitaire à la gare de Thionville et donc au centre-ville.

La passerelle est donc la première réalisation visible d'un projet beaucoup plus vaste appelé Thionville 2030. Alors de quoi demain sera fait ?

Thionville 2030 c'est déjà du marketing territorial. Cela permet à tout et à chacun de se raccrocher à une grande ambition : faire de Thionville une ville adaptée au XXI^e siècle. Innovante, ambitieuse, européenne. Donc à côté de ces projets il y a deux rénovations urbaines très importantes à Thionville : la Côte des Roses/Bel Air dont la 2^{ème} phase de travaux a démarré à la fin de l'année dernière et la rénovation des quartiers Saint-Pierre et La Milliaire dont les travaux vont commencer en 2023. Il y a le développement de deux néo-quartiers : sur la Rive Droite avec des logements, des services et des bureaux. Il y a aussi un parking silo de 700 places qui sera construit dans quelques mois. Il y a Thionville Rive Gauche, sur l'emplacement de l'ancien site Etilam. Là ce sont 900 logements et nous sommes vraiment dans une perspective d'éco-quartier.

On a l'action Cœur de Ville, dont il faut souligner l'extrême réussite qui a permis en 4 ans de passer de 22% de vacance commerciale, c'est-à-dire de commerces fermés, à 9%. Enfin le dernier projet se trouve du côté de la ZAC du Couronné qui devrait voir le jour dès 2026 avec pour but de ressusciter et de mettre en lumière tout le patrimoine Vauban.

Est-ce que d'autres leviers de développement seront également activés ?

Un des leviers auxquels je tiens c'est le développement universitaire. C'est-à-dire qu'il faut avoir conscience qu'il y a encore une dizaine d'années le nombre d'étudiants en formation supérieure post-bac était relativement faible à Thionville. Aujourd'hui on a créé le 4^{ème} département de l'IUT, on a actuellement 1 400 étudiants, et donc mon objectif c'est d'arriver à 4 000 étudiants sur le grand territoire



le adaptée au XXI^e siècle

ille, Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et Conseiller Départemental,
e et dresse des perspectives d'avenir.



thionvillois. Le deuxième levier c'est bien sûr la poursuite du développement économique. On a inauguré il y a quelques semaines l'usine Kubota sur les Terres Rouges de Metzange. Je pense que c'est un signe très fort. Il y a Europort qui devrait accueillir très prochainement un logisticien. Mais ce développement économique aujourd'hui il faut qu'il se fasse dans une ambition politique partagée, c'est la raison pour laquelle le troisième levier c'est bien sûr de fusionner avec le Val de Fensch (fusion qui devrait intervenir au 1^{er} janvier 2026, N.D.L.R.). Je crois que notre avenir est commun. Sur les 24 communes, 14 sont conurbées. Les projets sont les mêmes, le développement économique

est le même, les projets sanitaires sont les mêmes. En ce qui concerne le Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch Michel Lieb Gott, il n'y a plus d'écart particulier alors qu'à une certaine époque, les deux Communautés d'Agglomération, sur le plan politique, se regardaient un peu en chiens de faïence. (...) Même si on n'est pas encore complètement à l'équerre, on a quand même de plus en plus de frontaliers qui viennent habiter au Val de Fensch avec les mêmes préoccupations que celles et ceux qui habitent à Yutz, à Thionville, à Terville, à Manom et j'en passe. DH

THIONVILLE

THÉÂTRE



SEPTEMBRE

22 • Garou

OCTOBRE

04 • Maman

13 • Linda Lemay

20 • Fabrice éboué

NOVEMBRE

11 • Symphonique Thionville-Moselle

13 • Inavouable

16 • Yannick Noah

22 • Drôle de Genre

27 • Le Mariage Forcé

DECEMBRE

03 • Hélène Ségara

14 • Un Couple Magique

ADAGIO

SEPTEMBRE

27 • Albin de la Simone - Les choses de la vie

OCTOBRE

04 • Quatuor Voce & Jodie Devos

13 • Melissa Weikart

14 • Back to C

NOVEMBRE

08 • Carolina Alabau & Elia Bastida

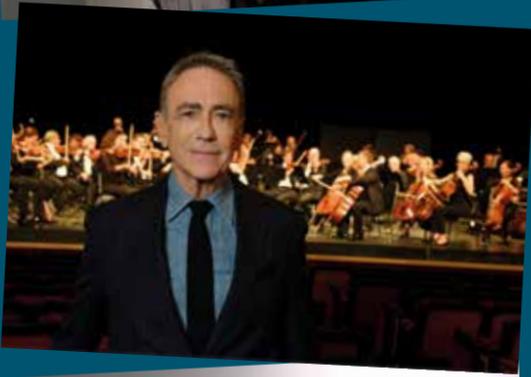
DECEMBRE

09 • Nuit du Jazz



THIONVILLE

THÉÂTRE



JANVIER

- 10 • 7 Doigts de la Main
- 15 • Orchestre Philharmonique
- 18 • Le Pompon
- 21 • The Ukrainian National Ballet of Odessa -
Le Lac des Cygnes
- 24 • 88 fois L'infini
- 26 • Laura Laune
- 29 • Concert des Sapeurs Pompiers

FÉVRIER

- 5 • Alice au pays des merveilles
- 10 • Chamfort Dandy Symphonique
- 28 • Stephan Eicher

MARS

- 5 • Symphonique Thionville-Moselle
- 9 • Stories
- 14 • Les Ballets Jazz de Montréal
- 31 • Fallait pas le dire

ADAGIO

JANVIER

- 6 • Lay Lay - African Variations
- 17 • Thibault Cauvin
- 22 • Mélanie Vibrac - Eclectisme
- 31 • Dom la Nena

FÉVRIER

- 4 • Venus Rising
- 28 • Mélanie Dahan

MARS

- 3 • Nuit du Piano
- 28 • Noémi Boutin & Vanessa Wagner



SALONS LORRAINE DES BEAUX-ARTS



2022

INVITÉS D'HONNEUR

Peinture /

Adela

BURDUJANU

Sculpture /

Cédric

BONFANTI

THONVILLE . CASINO MUNICIPAL

DU 07 AU 09 OCTOBRE / 10:00 à 19:00

METZ . BASILIQUE ST PIERRE AUX NONNAINS

DU 14 AU 16 OCTOBRE / 10:00 à 19:00

www.beaux-arts-lorraine.com

© Création graphique : Anne-Camille Hubrecht 2022 - achubrecht.myportfolio.com



Aquarêve

Oh la belle bleue !

Passionné de pyrotechnie et de sports nautiques, c'est en 1991 que Dominique Infanti quitte son travail de manipulateur en électroradiologie médicale pour créer la société Aquarêve. Rejoint en 1991 par son fils Mathieu, l'entreprise illumine, depuis plus de 30 ans, les cieux de France et de Navarre.

Une société qui a prospéré au fil des décennies et qui, aujourd'hui, met en scène, chaque année, une centaine de spectacles pyrotechniques. Des traditionnels feux d'artifice revisités avec l'ajout d'effets spéciaux issus des innovations technologiques comme le laser, les lance-flammes, les gobos, le son au format numérique et, cerise sur le gâteau, les drones lumineux qui ont révolutionné la discipline. La 1^{ère} sortie des drones made in Aquarêve s'est faite à l'occasion du 90^{ème} anniversaire du FC Metz. A cette occasion, au-dessus du stade Saint-Symphorien des dizaines de ces engins volants, parfaitement synchronisés, ont formé le logo du club. Au palmarès d'Infanti Père & Fils figure aussi une participation au festival de Tultepec au Mexique, la représentation de la France à celui de Tarragone en Espagne ou encore l'ouverture du prestigieux Festival Européen d'Art Pyrotechnique de Cannes. Les spectacles d'Aquarêve sont conçus de la même manière que ceux qui permettent la réalisation d'un film de cinéma, d'une série télévisée ou d'un clip vidéo. Dominique et Mathieu écrivent le scénario,

minute par minute, à partir d'une bande son, de leur composition, qui rythmera le jaillissement dans le ciel des artifices aux mille étincelles. La qualité des réalisations d'Aquarêve subjugue le public thionvillois lors de la fête nationale mais aussi à Noël avec la projection d'images sur les façades des bâtiments emblématiques de Thionville. Comme tous les arts de la scène les Infanti ont subi les conséquences de la pandémie du Covid-19 qui a stoppé leur activité pendant 2 ans. Une période qu'ils ont mis à profit pour réfléchir et développer de nouvelles innovations technologiques comme les drones. Mais comme un malheur n'arrive jamais seul, c'est la sécheresse de cette été qui, à son tour, a ralenti leur activité et impacté leur chiffre d'affaires. Les faiseurs de rêves ont vécu un véritable cauchemar. Loin d'être découragés, Dominique et Mathieu continuent à croire en cette poésie pyrotechnique qui illumine la nuit et fait briller de mille feux les yeux des enfants. DP

1^{er} FORUM CITOYEN

Organisé par le Conseil des Sages de Thionville

MIEUX VIVRE ENSEMBLE
À THIONVILLE



23/09

19:30

PUZZLE

VENEZ NOMBREUX, DIALOGUER, ÉCHANGER
AVEC NOUS ET CHOISIR ENSEMBLE
NOS PROCHAINS THÈMES ET RENDEZ-VOUS !

Pour des raisons logistiques, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à
conseildessages@mairie-thionville.fr

Poursuivre sur la voie du développement

Emmanuel Bertin, adjoint de Pierre Cuny, en charge des affaires scolaires et des ressources humaines, vient d'être réélu président de l'IUT Cormontaigne. Cette prise de fonction ne constitue pas une nouveauté pour lui puisqu'il a déjà occupé ce poste pendant 18 mois. Ce qui change, ce sont les modalités de la nouvelle gouvernance.

Gagner en efficacité tout en étoffant et complétant ses compétences, développer une certaine émulation... Telles sont les vertus généralement vantées du travail en binôme. Emmanuel Bertin, récemment réélu comme président de l'IUT de Thionville-Yutz privilégie désormais ce mode de fonctionnement en partageant sa mission avec Claire Christnacker-Thil, gérante de l'auto-école Thil et présidente du CNPA Education Sécurité Routière. Elle assurera désormais la vice-présidence de l'IUT.

Deux vastes chantiers

Le binôme qu'ils forment désormais aura pour ambition d'accompagner le déploiement du BUT (Bachelor Universitaire de

Technologie), nouveau diplôme national en 3 ans remplaçant l'ancien DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), notamment en favorisant l'alternance et les relations avec les entreprises. Il s'agira également d'anticiper une prochaine extension de l'IUT et d'une façon plus globale, de contribuer au développement de l'offre en matière de logements étudiants. Suite à la réforme du diplôme, l'IUT prévoit en effet d'augmenter ses effectifs, en passant de 450 à 750 étudiants. La construction du campus Saint-Vincent de Paul, de la faculté de droit et la montée en puissance de l'Institut de Soudure laissent présager d'ici quelques années la présence de quelque 1 500 étudiants sur le site Cormontaigne, créant ainsi des besoins nouveaux et massifs. AS



© RL/Armand Flohr

Claire Christnacker-Thil - Emmanuel Bertin

La priorité à la voirie

Comme chaque année, l'été avec les départs des riverains pour des destinations lointaines et ensoleillées (ou non) est l'occasion de mener à bien des travaux et autres réfections de voirie en impactant le moins d'usagers possibles. Tour d'horizon des principaux chantiers, d'intérieur comme d'extérieur, qui ont occupé la saison estivale des services techniques.

C'est un rituel incontournable, et pour cause, avec le départ de nombreux habitants pour leurs destinations estivales, c'est l'occasion idéale pour lancer des chantiers d'importance. « *L'idée est, comme toujours, d'impacter le moins de monde possible* », avance Brigitte Schneider, adjointe aux travaux.

Petit tour des principaux travaux :

L'un des plus importants chantiers est sans nul doute celui de la rue des Romains, à proximité de l'école de Guenrange. Outre l'enfouissement des réseaux d'électricité basse tension, de téléphonie et fibre et d'éclairage public et l'installation d'un éclairage à LED, l'enrobé a été intégralement refait et s'est paré de pistes cyclables de chaque côté de la chaussée. « *Des séparateurs seront installés sous peu. Un cheminement piéton a aussi été construit, entre la noue paysagère et la route. Le tout sera arboré au mois de novembre* », souligne Brigitte Schneider. Le lieu a, en outre, été aménagé de manière à récupérer les eaux pluviales afin qu'elles puissent être réutilisées. « *L'eau est une ressource, pas un déchet.* » Pour répondre aux problématiques constatées aux abords de l'école, la vitesse a également été abaissée à 30 km/h avec, en prime, un îlot surélevé au milieu de la route, des barrières ont été ajoutées sur le parvis de l'école et deux poches de stationnement en épis créées. Coût total 715 000 € TTC.

Dans le gymnase Jean-Pierre Adams, les vestiaires ont connu d'importants travaux consistant en une réfection complète et une mise en accessibilité des installations. Pour un coût de 146 000 € TTC.

Autre changement, côté luminaires cette fois. Le centre-ville et les rives de Moselle vont voir leur éclairage modernisé, faisant passer les quelque 200 lampes à sodium haute pression à des LED. Une démarche déjà entamée au centre-ville avec, à la fin août, un luminaire sur deux qui répondait aux abonnés absents. « *Nous avons trouvé*

un prestataire ayant la possibilité de remettre l'équipement en état tout en l'adaptant à un fonctionnement LED », éclaire Xavier Chaput. Un nouvel équipement qui permettra à la fois une gestion progressive de la luminosité (celle-ci étant diminuée au cours de la nuit, selon la fréquentation des rues et places) et d'importantes économies d'énergie (pour une consommation environ cinq fois moindre qu'actuellement). Coût de l'opération : 500 000 € TTC.

Le gymnase Jean-Burger a continué sa transformation, la fin du gros œuvre devant se situer à la fin du mois de septembre avec l'arrivée d'une poutre de soutien qui permettra la pose de la charpente. Livraison toujours prévue en septembre 2023.

A Beuvange, afin de répondre à une problématique de sécurité, des aménagements ont démarré au mois de juillet entre la rue du Donjon et la route d'Angevillers à la suite d'une étude commandée auprès d'un bureau spécialisé. Ces travaux ayant pour but de préparer l'arrivée de feux de signalisations, ces derniers ayant été installés début septembre. Par ailleurs, concernant le passage piéton situé sur la départementale reliant Beuvange et Volkrange, deux îlots vont être construits en bord de route, en lien avec le Département de la Moselle, afin de réduire la vitesse des véhicules en circulation.

A Garche, le carrefour a également bénéficié d'une cure de jouvence avec une sécurisation des traversées piétonnes et de la piste cyclable. Un chantier rendu possible par l'avancement du panneau d'entrée d'agglomération qui a permis, avec l'accord du département, de faire revenir cette portion de route dans le giron municipal. « *Il était temps de remettre le carrefour au milieu du village* », souligne Brigitte Schneider. DH





L'Empire donne vie au cadastre

Voilà deux cent dix ans que Thionville dispose de son cadastre. Revenons en quelques lignes sur l'histoire de ce document qui va servir de base au calcul des impôts locaux.

Le cadastre est l'ensemble des opérations destinées à déterminer la quantité et la qualité des propriétés foncières d'un pays, essentiellement en vue de la répartition de l'impôt foncier. Les opérations cadastrales remontent à la plus haute antiquité.

L'impôt assis sur les revenus de la terre se retrouve au fond de toutes les sociétés établies sur des bases durables. L'une des préoccupations constantes de tout gouvernement sage a été de le répartir d'une façon équitable et proportionnelle. Il était pour cela indispensable de connaître l'étendue et la nature de la propriété, sa consistance et l'importance des revenus qu'elle donne. Tel est le but de l'institution du cadastre, opération dont, sous des formes et des noms divers, nous trouvons des traces certaines, même chez les peuples les plus reculés.

C'est l'Empire qui donne véritablement vie au cadastre. C'est que, jusqu'à ce jour, on n'avait pris que des demi-mesures dont l'empereur fut le premier à prévoir les inconvénients. « Les demi-mesures, disait-il, font toujours perdre du temps et de l'argent. Le seul moyen de sortir d'embarras et de faire procéder sur-le-champ au dénombrement général des terres dans toutes les communes de l'empire, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété. Un bon cadastre parcellaire sera le complément de mon code, en ce qui concerne la possession du sol. Il faut que les plans soient assez exacts et assez développés pour servir à fixer les limites des propriétés et empêcher les procès. »

Ce vœu exprimé de l'empereur, chacun désirait le voir réaliser, et, de tous les points de la France, les conseils généraux, les conseils d'arrondissement et les conseils municipaux réclamaient la confection d'un cadastre parcellaire, qu'ils considéraient, avec raison, comme le moyen unique de rendre justice à tous. Des communes avaient fait exécuter cette opération à leurs frais, et un grand nombre d'autres demandaient l'autorisation de s'imposer extraordinairement pour pourvoir aux frais que nécessiterait ce travail.

Des conférences furent organisées, auxquelles prirent part les directeurs des contributions directes et les géomètres en chef des départements. Ces fonctionnaires rédigèrent un projet de règlement, adopté par l'empereur, et qui n'était autre chose que la réalisation de l'idée conçue par l'Assemblée constituante, c'est-à-dire l'arpentage parcellaire et l'expertise parcellaire de chacune des communes de la France.

La loi des finances du 15 septembre 1807 établit les principales dispositions concernant le cadastre. Elle se proposait l'emploi des allivements comme d'un régulateur au moyen duquel devait être faites non-seulement la répartition individuelle, mais encore la répartition des contingents, entre les communes, les cantons, les arrondissements et les départements. Cette loi resta en vigueur jusqu'en 1821, époque à laquelle la loi du 31 juillet, en ordonnant le travail de la sous-répartition, déclara qu'à partir du 1er janvier 1822 les opérations cadastrales ne serviraient plus qu'à rectifier la répartition individuelle dans chaque département. Enfin la loi du 15 mars 1827 réglementa d'une façon définitive les diverses opérations du cadastre.

Napoléon 1^{er}, par la loi du 15 septembre 1807, fit commencer les opérations du cadastre général, qui ne furent terminées que vers 1840. Malgré diverses dispositions législatives en vue d'une réfection cadastrale, cet « ancien cadastre » est encore en service dans de nombreuses communes ; d'autres communes a un cadastre révisé d'après les dispositions de la loi du 16 avril 1930 ; enfin un troisième groupe de communes ont un cadastre entièrement renouvelé.

Une seule exception toutefois : les trois départements de la zone Alsace-Moselle, où la rénovation de l'ancien cadastre napoléonien est entrée en application dès la fin du siècle dernier sur la base d'une loi allemande de 1884 qui instaure un système totalement différent, celui du livre foncier tenu par un magistrat.

Les cadastres dits « napoléonien » de Thionville et ses annexes

En exécution d'un décret ministériel, en date du 1er décembre 1807, la commune de Thionville

s'est donc vue dotée d'un cadastre sous le contrôle de Sylvestre Jaunez, ingénieur vérificateur, assisté de Mouzin géomètre de 1^{re} classe. Il fut approuvé par Jacques Constant Milleret, maire de Thionville. Les travaux débutent en 1810, les plans d'arpentage étant levés par Mouzin, dont les travaux furent expertisés par le géomètre expert Crosse en 1812.

L'établissement de cadastre général parcellaire va ainsi permettre une imposition par répartition, c'est-à-dire une imposition plus juste puisqu'il va tenir compte de la valeur locative de chaque parcelle et des revenus de chaque propriétaire.

La « parcelle » est une portion de terrain présentant une même nature de culture et appartenant au même propriétaire. Pour établir ce cadastre, les parcelles vont être arpentées, cartographiées et classées d'après la fertilité du sol. Les propriétés bâties (maisons et immeubles) et non bâties (prés, vignes, champs, etc.) seront désormais identifiées, ainsi que chaque propriétaire de parcelle.

Les documents cadastraux ont, outre leur but fiscal, un objectif administratif : prouver la propriété d'un bien. Le cadastre est composé de deux grands types de documents : la documentation cadastrale topographique (des plans) et la documentation cadastrale manuscrite (des registres). Les documents produits au XIX^e siècle sont au nombre de trois : le plan, l'état de section et la matrice. Les plans parcellaires représentent l'ensemble des parcelles de la commune, chaque parcelle est numérotée. Les états de sections donnent la liste des parcelles d'une section par ordre de numéro et indiquent pour chacune le nom du propriétaire, la nomenclature et les données fiscales à la date où le cadastre est établi. Les matrices cadastrales sont des registres indiquant pour chaque propriétaire la liste des parcelles lui appartenant.

Ces matrices cadastrales, concernant la période 1812-1835, sont conservées aux archives en série G (1G1 - 12).

Pour les villages d'Oeufrange-Entrange, le travail a été réalisé par Edouard Jaunez, géomètre en chef, et le géomètre de 1^{re} classe Delatte. Le travail a été approuvé par le maire de l'époque, Elmingier.

Quant à Garche, c'est le « sieur Mouzin », géomètre de 1^{re} classe qui a effectué les levées.

Ces cadastres sont conservés aux Archives municipales et consultables en salle de lecture. Ils sont cotés 327 Fi 1, 327 Fi 2 et 327 Fi 3.

Pour information, la Ville de Thionville dispose également d'un cadastre réalisé durant l'Annexion. Cette opération se déroula sur une période allant de 1908 à 1914, et a été réalisée par les géomètres Wieland, Würtz, Hundertmark, Bärthel, Hannz, Himmenhauer et Jugmann. Ce cadastre est classé en sous-série 337 Fi, sous les cotes 337 Fi 1 à 337 Fi 103.

Il existe également un cadastre complémentaire qui date de 1922-1939, mais qui est malheureusement incomplet. Certaines levées ont été réalisées par les géomètres Veltz, Schmuck. Ce cadastre, versé en 1985 aux Archives municipales, constitue un ensemble de 40 planches (337 Fi 107 à 337 Fi 147).

Le dernier cadastre conservé aux archives concerne l'année 1947. Ce travail est anonyme dans le sens où les géomètres qui ont effectué cette opération ne sont nullement mentionnés. Par contre, à l'inverse de celui de 1922-1939, ce cadastre est complet. Ce cadastre est classé en sous-série 337 Fi sous les cotes 337 Fi 148 à 337 Fi 262.

Outre le cadastre de la ville a proprement parlé, les archives municipales de Thionville ont également en leur possession les cadastres concernant les annexes (réalisés sous l'annexion vers 1918).

Ainsi, il est possible de consulter les cadastres de Garche (337 Fi 263 à 337 Fi 510), de Volkrange (337 Fi 309 à 337 Fi 341) de Beuvange, (337 Fi 348 à 337 Fi 375) et d'Oeufrange (337 Fi 376 à 337 Fi 459). **FG**

Thionville 1792

du siège à la République

La Révolution entamée en France en 1789 a choqué les puissances européennes du moment. Mais l'avènement d'une monarchie constitutionnelle a, sinon rassuré, incité à l'observation. L'Angleterre n'avait-elle pas limité les pouvoirs royaux en 1689 par le célèbre Bill of Rights ? Qui plus est, une France affaiblie politiquement et militairement ne pouvait que servir les intérêts immédiats de ses rivales.

La fuite de la famille royale et son arrestation à Varennes les 20 et 21 juin 1791 vont accélérer les événements. Louis XVI perd alors un grand nombre de ses soutiens : la monarchie vit ses dernières heures. La solidarité des monarques européens va alors jouer. S'ils ne voyaient pas trop d'objections à la limitation des pouvoirs royaux français, il n'était pas question d'assister à une destitution et à un régicide possible sans intervenir.

La déclaration de Pilnitz du 27 août 1791 réveille les instincts guerriers de la Révolution. Léopold II, empereur des Romains et Frédéric-Guillaume II de Prusse y notifiaient une aide à Louis XVI, sans plus de précision. Le texte stipulait également le rétablissement d'un régime mêlant le bien-être du roi et celui du peuple français. L'Assemblée législative commande en représailles la levée de 4 armées pour conjurer le péril d'une possible attaque par le Nord et l'Est. La Belgique est envahie, malgré la présence de fortes troupes aux Pays-Bas autrichiens. Les armées coalisées de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse entrent alors sur le sol français entraînant le siège de Thionville et la reddition de Longwy et Verdun. La Patrie est déclarée en danger. Le *manifeste de Brunswick*, ultimatum du commandant en chef des troupes prussiennes, a pour conséquences l'assaut du château des Tuileries où vivaient le roi et sa famille et l'incarcération de la famille royale.

Les coalisés marchent sur Thionville :

Dès la déclaration de la guerre, le 20 avril 1792, les premiers revers des armées françaises placent la citadelle en première ligne. Jacques Rolly, maire de la Ville, fait approvisionner les magasins et proclame l'état de siège dès le 10 mai. Le 18 du même mois, l'ancien baron Félix de

Wimpffen est nommé commandant de la place. C'est un ancien de la Guerre d'indépendance des Etats-Unis dont les faits d'armes l'ont élevé au grade de maréchal de camp. Mais ses origines aristocratiques en font rapidement un suspect pour les édiles thionvillois, redoutant une négociation avec l'ennemi voire une trahison.

Le 10 août 1792, la monarchie est abolie en France. Début septembre, les 5 400 hommes de Wimpffen doivent désormais faire face aux 19 600 Autrichiens, 7 000 Prussiens et 13 000 Français de l'armée des émigrés, placés sous les ordres de Hohenlohe-Kirchberg. Thionville est encerclée et Wimpffen étroitement surveillé. La municipalité de Thionville ne se laisse pas intimider par ce rapport de force à priori inégal. Les fortifications revues par les directeurs des fortifications François-Remi Tardif d'Hamonville, Antoine du Portal et Louis de Cormontaigne entre 1730 et 1750 sont à la pointe de l'ingénierie militaire :

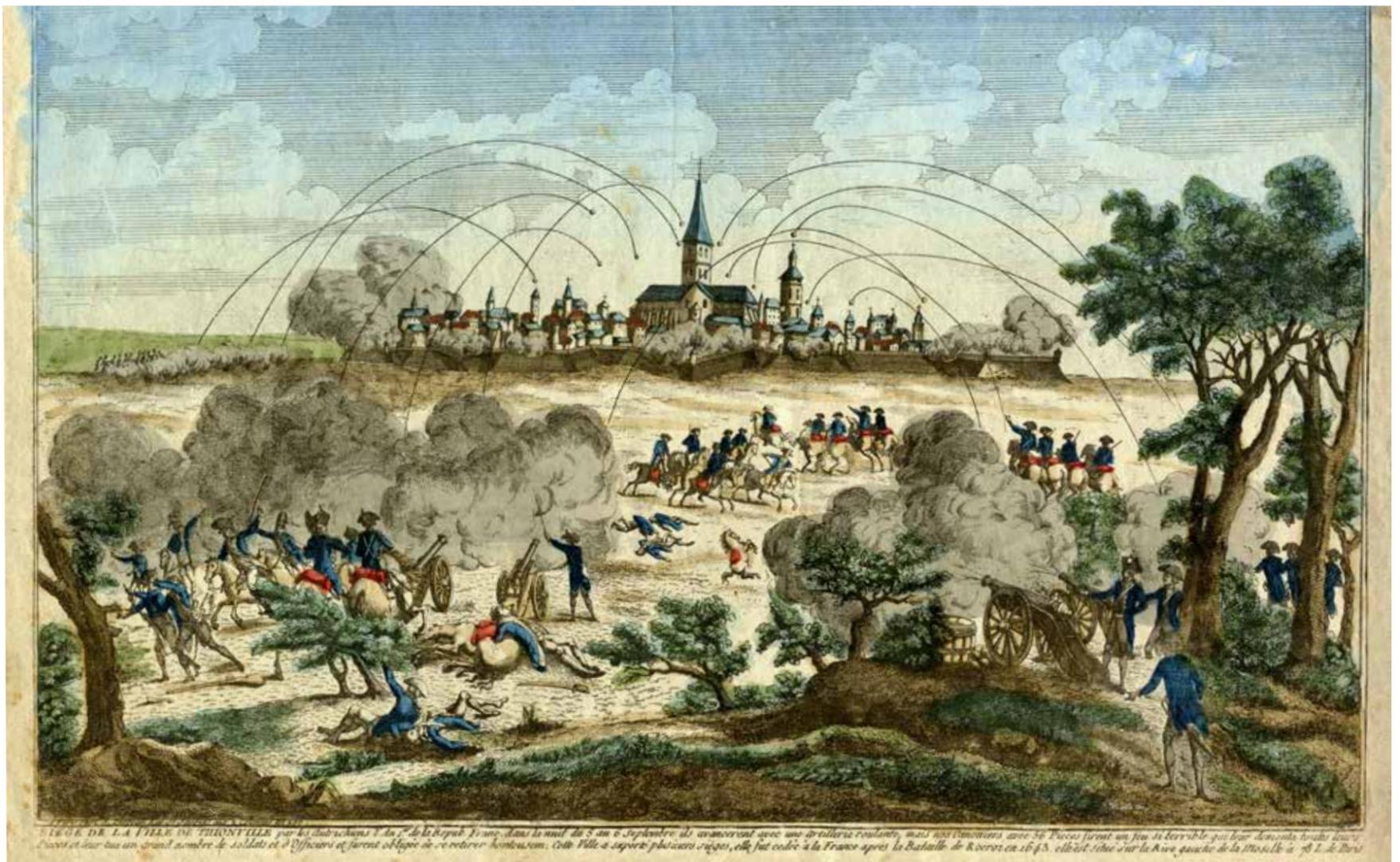
« (...) citoyens français, nous sommes (...) peu disposés à nous soumettre au despotisme que vous nous offrez et les princes savent qu'à part toute opinion, un ensemble de gens d'honneur ne pose point les armes sur des invitations qui ne sont que des menaces ».

Les Coalisés riposteront à cette provocation par un assaut dans la nuit du 5 au 6 septembre, attaque restée vaine. Le siège se limite alors à des canonnades, parfois intenses et à quelques sorties fructueuses de la garnison thionvilloise.

Le poète, le cheval de bois et 3 hussards

Parmi ces Français, un certain François René de Chateaubriand relate ce siège dans ses Mémoires d'Outre-tombe :

« Le siège continuait, ou plutôt, il n'y avait pas de siège ».



Le siège de 1792 - Archives municipales de Thionville

L'écrivain malouin venait juste de rejoindre un régiment breton de l'armée des Princes que cette dernière prenait la direction de Thionville. Assez critique de ses coreligionnaires et peu investi dans cette résurgence de la guerre en dentelles, Chateaubriand dresse une peinture très négative de son parcours militaire. Affecté à une batterie sur la rive droite de la Moselle, il finira par être blessé lors du dernier assaut contre Thionville. Touché par un éclat d'obus, le manuscrit d'Atala lui aurait sauvé la vie :

« *Atala, en fille dévouée, se plaça entre son père et le plomb ennemi* ».

Une légende, dont l'auteur est certainement le député Antoine Merlin, raconte que les Thionvillois aient placé sur les remparts un cheval de bois avec du foin dans la bouche et cette inscription :

« *Quand le cheval mangera le foin, Thionville se rendra* ».

On raconte également que le commandant de la place réclamait des cavaliers volontaires pour porter une dépêche sur Metz et ainsi forcer le barrage des troupes assiégeantes. Trois hussards se présentent alors et partent chacun munis de la même dépêche, assurant au moins une remise si d'aventure les deux autres se faisaient capturer ou tuer. Au galop sous les tirs des coalisés, 2 hussards furent touchés mortellement mais le troisième, quoique blessé, traça son chemin au sabre et rejoignit Metz. Mais, le devoir accompli, il s'écroula victime de ses blessures...

De Valmy à la République

Finalement, Hohenlohe-Kirchberg, blessé, quitte ses troupes pour l'Argonne. La bataille de Valmy dégage Thionville. Le 17 octobre, après 55 jours de blocus, le siège est totalement levé. Le comportement de Thionville a été glorieux et devient un objet de propagande pour la République qui vient de naître. A Paris, la rue Dauphine est rebaptisée « rue de Thionville », imité par d'autres villes françaises. Paris accueille « royalement » une délégation thionvilloise alors qu'un Messin anonyme compose une strophe de circonstance pour la Marseillaise :

« *Oh Thionville, place illustrée
Combien de toi l'on parlera !
Tu seras la cité sacrée
Que tout Français visitera.
Que de lauriers et que d'hommages
Mérite ta fidélité !*



Les 3 hussards - Archives municipales de Thionville

L'exemple de ta fermeté

Fera dire dans tous les âges : Aux armes, Citoyens !... »

Le 4 décembre 1792, la Convention décrète que Thionville et sa garnison ont bien mérité de la Patrie.

La Première République naît le 21 septembre 1792, au lendemain de la victoire des troupes menées par le général Kellerman. Votée par les députés de la Convention, elle ne sera jamais officiellement promulguée bien que tous les actes soient datés « An I de la République ». Déclarée « Une et indivisible », elle sera marquée par 3 formes de gouvernement : la Convention Nationale de 1792 à 1795, le Directoire de 1795 à 1799, le Consulat de 1799 à 1802 et le Consulat à vie de 1802 à 1804. L'avènement de l'Empire par Napoléon 1^{er} marque la fin de cette première aventure républicaine. **BT**



Statue Merlin rond point Merlin

Antoine Christophe Merlin (1762-1833) dit Merlin de Thionville

Ainé d'une famille de notables thionvillois domiciliée rue de la Tour, Antoine Merlin est avocat au Parlement de Metz. Acquis à la cause de la Révolution, il est nommé officier de la garde bourgeoise de Thionville, premier officier municipal en 1790 puis devient député à l'Assemblée Législative l'année suivante. Cette même année 1791, il participe à la création de la *Société des Amis de la Constitution de Thionville*, affiliée au club des Jacobins, se réunissant dans l'ancienne chapelle du couvent des Clarisses, actuelle salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Cette chambre de soutien de la Révolution française fonctionnera à Thionville jusqu'au 16 janvier 1794.

Réélu en 1792, il demande la mise en jugement du Roi et de la Reine, mais, nommé commissaire auprès de l'armée de Mayence, il sera absent des débats qui condamneront à mort Louis XVI. En 1793, on le retrouve en Vendée et en 1794 à l'armée de Rhin-et-Moselle. Député de la Moselle au Conseil des Cinq Cents de 1795 à 1798, il ne joue plus dans cette nouvelle assemblée qu'un rôle effacé. L'arrivée de Napoléon Bonaparte au pouvoir l'écarte bientôt de la vie politique. Il adhèrera en 1814 à la Restauration et décèdera à Paris en 1833. Antoine Merlin sera inhumé au cimetière du Père Lachaise.

Georges Félix baron de Wimpffen (1744-1814)

Officier de l'armée de l'Ancien régime, ses prouesses lui permirent d'obtenir dès 1782 le grade de brigadier général. En 1789, il se fit élire en Normandie député de la noblesse aux Etats généraux où il rejoint les positions du Tiers. En 1792, on lui confie la place forte de Thionville qu'il défendra contre les troupes du prince de Hohenlohe. Malgré les sentiments de suspicion envers sa personne, la Convention l'honorera et lui confiera l'armée des côtes de Cherbourg. Toutefois, accusé encore une fois de collusion, avec l'Angleterre cette fois ci, il dût se cacher pour éviter les foudres de la Terreur naissante. Le premier Empire lui donnera une seconde chance et Wimpffen reprendra sa place parmi les généraux et sera nommé en 1806 inspecteur général des haras.



Félix de Wimpffen - Musée de la Tour aux Puces

Ça s'est passé...



Inauguration de la Passerelle de l'Europe



Intallation d'un plateau de Street Work Out à la Milliaire



17e édition du Festival Jazzpote



Implantation de lettres géantes sur le parvis de la gare



Rive en fête 2022

Ça s'est passé...



Feu d'artifice du 14 juillet



Cérémonies du 14 juillet



Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv



Accueil de l'ex Colonel des "Marines Corps" Valerie Predha



Rentrée scolaire 2022/2023



LE RÉEL EN VUE

FESTIVAL DE FILMS
DOCUMENTAIRES

THONVILLE

25^e édition / Novembre 2022

Photographie : Wilfried RION

REELENVUE.ORG





**N
EST**
THÉÂTRE

© Vincent Beaume

ÉK NOX

**FÊTE DES RÊVES
GRAND SPECTACLE
FESTIF EN PLEIN AIR**

SAM. 24 SEP.

18:30-22:00

À AUMETZ

RDV PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

DANS LE CADRE DE
E22
ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE

Entrée libre

Expression des groupes

Quel monde pour demain ?

Nous espérons que les vacances auront permis à chacune et chacun de reprendre souffle après ces mois de pandémies et de contraintes.

Le contexte de cette rentrée n'incite pas à l'optimisme entre guerre en Ukraine, inflation, restriction d'eau, incendies dévastateurs et prix de l'énergie qui continuent à flamber. Tout contribue à plomber le pouvoir d'achat des ménages et en particulier ceux aux faibles revenus.

Certes, nous devons regarder la réalité en face, mais cette réalité n'est pas la même pour tous !

« La fin de l'abondance » prophétisée par Emmanuel Macron, n'a de sens que pour ceux qui ne connaissent pas les problèmes de fin de mois et de l'importance du 1^{er} euro ! Comment peut-on demander à ceux qui ont un budget extrêmement contraint de « se serrer la ceinture » d'un cran supplémentaire alors que les décisions politiques n'affecteraient en rien ou si peu, les plus riches ?

OUI, il faut taxer les superprofits comme l'ont déjà fait certains de nos voisins européens !

Que voulons-nous pour demain ? Un monde vivable pour tous ou la liberté de circuler en jet privé pour certains ? Un monde où les biens communs essentiels (eau, énergie, accès aux soins, éducation..) seraient garantis à tous ou monétisés à outrance et considérés seulement sous l'angle du profit ?

Il est urgent d'organiser un juste partage des richesses pour rendre acceptables par tous et tenables les évolutions indispensables de nos modes de vie, sans laisser personne au bord du chemin !

Il est urgent de réorienter les investissements municipaux vers l'essentiel car la flambée des prix va entraîner une explosion du budget de fonctionnement de la municipalité et réduire à néant sa capacité d'autofinancement.

L'essentiel pour nous ce sont les investissements pour adapter notre ville au réchauffement climatique : développer de nouvelles mobilités pour pouvoir se passer de la voiture, accélérer l'isolation thermique des bâtiments publics, notamment les écoles pour économiser l'énergie, multiplier les îlots de fraîcheurs par une végétalisation massive de notre ville, accompagner les plus fragiles en soutenant l'action sociale et le monde associatif.

Les élus du groupe « Thionville pour tous » : Sophie CZERNIAK, Philippe NOLLER, Brigitte VAÏSSE.

Le texte du Groupe Municipal "Thionville le Renouveau" n'a pas été transmis à la rédaction du Journal de Thionville



Expression des groupes

Thionvillois et Thionvilloises,

Les derniers épisodes climatiques nous le montrent : les derniers climatosceptiques ont disparu et nous avons pris conscience cet été que les problèmes ne sont pas pour demain mais pour aujourd'hui. L'enjeu se situe au niveau des solutions ou plutôt l'absence de solutions chez certains politiciens.

Les tensions non résolues autour des ressources essentielles, et en particulier l'eau, préparent les prochains conflits mondiaux.

Nous avons un rôle à jouer au niveau local.

Ce que nous souhaitons, c'est une gestion et des tarifs sociaux de l'eau via une régie publique, c'est aussi réguler les usages de l'eau : on ne peut pas mettre sur le même plan l'arrosage des ronds points et le fait de pouvoir laver nos enfants !

A court terme notre PLU (plan local d'urbanisme) doit prévoir dans toute nouvelle construction des récupérateurs d'eau pour l'arrosage du jardin, ou encore pour les sanitaires. Les élu.es devront travailler avec nos agriculteurs, maraîchers et industriels pour qu'ils soient exemplaires en la matière.

Nous citoyens et citoyennes agissons déjà dans notre vie quotidienne, même si nous pouvons encore faire des progrès !

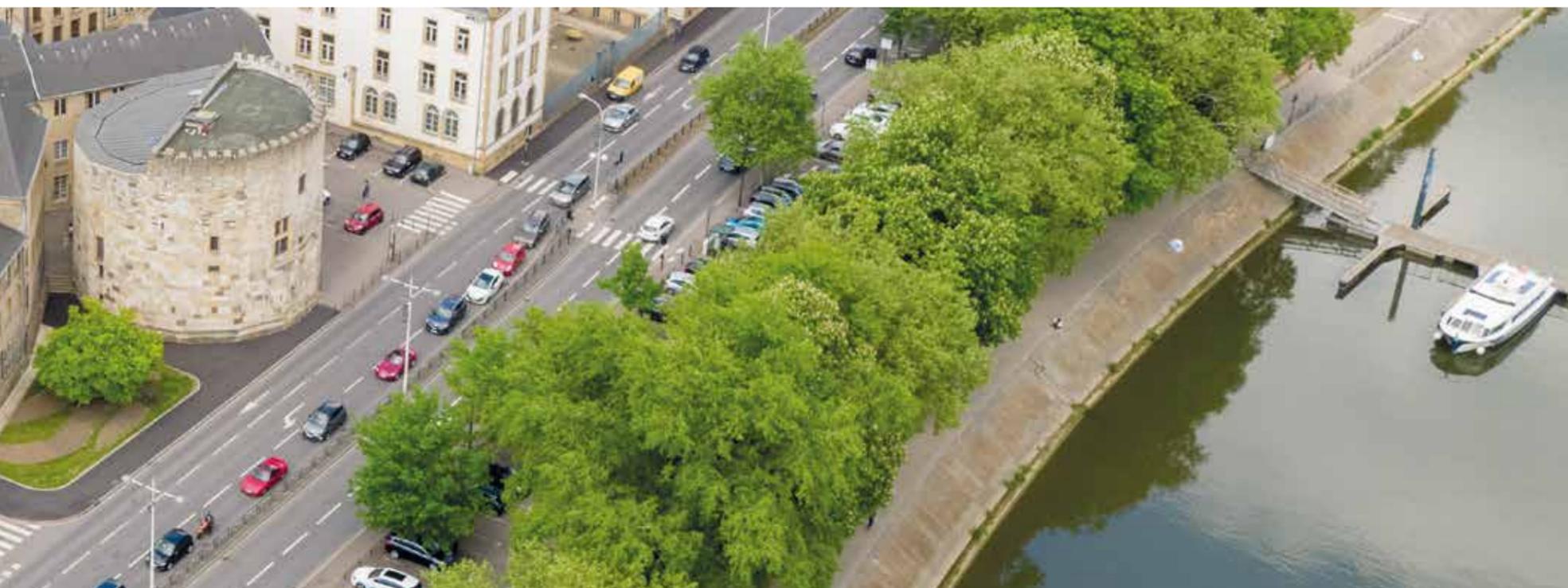
Mais entre nous, tant que les collectivités ne seront pas exemplaires en la matière, il sera difficile de convaincre la population. Et ce n'est pas un président sur son jet-ski qui va inciter à la sobriété !

Les écologistes Manon Pellicori et Guy Harau

Thionville Passion Sport

Avec une centaine de clubs sportifs et plus de 13 000 pratiquants, Thionville est une ville résolument dynamique dans toutes les disciplines sportives individuelles ou collectives. Un dynamisme qui vaut à la Ville d'avoir obtenu en 2016 le label national « Ville Active et Sportive ». En 2019 et 2022 cette distinction a été renouvelée, flanquée de 3 lauriers qui en compte 4. Une distinction qui vient saluer la politique volontariste de la municipalité en matière d'accompagnement des associations, de promotion du sport et de la modernisation des équipements. Depuis 2014, date de notre entrée aux affaires municipales, les investissements ont été nombreux et le soutien financier des clubs optimisé. Tennis couverts du TCT et de Guentrange, synthétique du stade de Guentrange, vestiaires de Veymerange et de la Plaine, club house au gymnase Dalmart..., ce sont plus de 7 millions d'€ investis pour les équipements sportifs sans compter l'émblématique reconstruction du complexe Jean Burger qui devrait être opérationnel à l'automne 2023. Une reconstruction qui a subi la hausse des prix des matériaux et dont la modification du projet, le portant de 2 800 m² à 4 200 devrait porter la facture finale à 15 millions d'€ dont 4,5 millions d'€ de subventions. Ce nouveau gymnase a été spécialement conçu pour répondre aux besoins spécifiques de l'ATGRS (1^{er} club français dans sa discipline) et de l'escalade qui nécessite des hauteurs sous-plafond de plus de 12 mètres. En matière de soutien aux associations, les subventions représentent 600 000 € par an attribuées selon des critères des plus équitables au regard des effectifs et des performances des clubs. A noter que la palme du nombre de pratiquants revient au Sporting Club Thionvillois qui compte dans ses rangs 1 800 adhérents dont 600 compétiteurs. Pour soutenir la pratique sportive, la majorité a également mis en place le Thi Pass'Sport. Une aide financière à l'acquisition des licences pour les 3/18 ans dont 150 jeunes ont bénéficié. Labellisée « Paris 2024 Terre de Jeux » Thionville caresse l'espoir de pouvoir accueillir des délégations internationales pour leur phase de préparation. L'escrime pourrait en être.

L'équipe de la Majorité Municipale Thionville au Cœur



À vélo, à la rescousse de Marianne,
la sirène, le long de la Voie Bleue

Flashez le QR Code
pour accéder au parcours



Parcours d'environ 28 kilomètres
Durée : 3 heures



Téléchargez l'application Baludik gratuitement



Carton du jeu de piste disponible
en papier ensemencé à l'Office de Tourisme.

Destination
MOSELLE

S'amuser,
se retrouver,
s'émerveiller.
Toutes vos envies
sont en Moselle.

Mosl-tourisme.fr

Moselle
L'Europe département